

## Rapport du Président

Commission Permanente du  
vendredi 24 avril 2015

**Service instructeur**

N° CP-2015-4-11-1

Service de l'Action Internationale et Transfrontalière et du Bilinguisme

**Service consulté**

### **COTISATIONS 2015 A DIVERS ORGANISMES DANS LE DOMAINE DE L'ACTION INTERNATIONALE ET TRANSFRONTALIERE**

Résumé : Il est proposé que le Département s'acquitte des cotisations annuelles 2015 auprès de plusieurs organismes, dont il est membre, dans le domaine de l'action internationale et transfrontalière pour un montant de 1 000 euros soit 100 € à l'Institut Régional de Coopération Développement (IRCOD), 300 € au Club d'Affaires franco-allemand du Rhin Supérieur-Oberrhein, 400 € au Conseil de la Regio TriRhena et 200 € à l'association "Eurodistrict Trinational de Bâle" (ETB).

Le Département du Haut-Rhin adhère à plusieurs organismes dans le domaine de l'action internationale et transfrontalière :

#### **L'Institut Régional de Coopération Développement (IRCOD)**

L'Institut Régional de Coopération Développement (IRCOD), sis à Strasbourg, a pour objectif de soutenir et de conduire des actions de coopération décentralisée. Il rassemble directement ou indirectement près de 80 collectivités locales qui participent aux côtés d'autres institutions et associations alsaciennes à des actions de coopération et d'aide au développement dans les pays du Sud.

Le Département est membre de cet organisme depuis 2005 et mène une coopération avec le Cercle de Yanfolila au Mali, en partenariat avec l'IRCOD. La cotisation annuelle à l'IRCOD s'élève à 100 € pour l'année 2015.

#### **Le Club d'Affaires franco-allemand du Rhin Supérieur-Oberrhein**

Le Club d'Affaires franco-allemand du Rhin Supérieur-Oberrhein a pour objectif de favoriser les échanges économiques, culturels et relationnels entre ses membres. Il organise notamment des conférences et des visites d'entreprises allemandes et françaises. La cotisation pour 2015 est de 300 €.

#### **Le Conseil de la Regio TriRhena**

Le Conseil de la Regio TriRhena est l'instance de coopération transfrontalière, faîtière des trois associations Regio de Suisse, d'Allemagne et de France. En 2015, la cotisation a été fixée à 400 €.

### **L'Association Eurodistrict Trinational de Bâle (ETB)**

Le Département du Haut-Rhin est membre de l'association "Eurodistrict Trinational de Bâle" (ETB) depuis sa création en 2007. Le montant de la cotisation annuelle 2015 s'élève à 200 €.

L'ETB poursuit les objectifs suivants :

- Renforcer cet espace de vie commun, économique et européen,
- Promouvoir l'identification des personnes de ce territoire,
- Favoriser une participation démocratique des citoyens aux affaires transfrontalières,
- Améliorer et intensifier les relations tripartites.

Il œuvre pour la coopération de proximité entre les parties suisse, allemande et française de l'agglomération bâloise, notamment en portant des projets INTERREG en faveur de la mobilité et de l'aménagement du territoire comme la "Internationale Bauaustellung ou IBA".

-----

Au vu de ce qui précède, je vous propose de :

- d'approuver le versement des cotisations 2015 aux structures suivantes :
  - 100 € à l'Institut Régional de Coopération Développement (IRCOD),
  - 300 € au Club d'Affaires franco-allemand du Rhin Supérieur-Oberrhein,
  - 400 € au Conseil de la Regio TriRhena,
  - 200 € à l'association "Eurodistrict Trinational de Bâle" (ETB)
- de prélever 700 € sur la programme F612, imputation 011-048-6281-2676-114, 100 € sur le programme F614, imputation 011-048-6281-2686-114 et 200 € sur le programme F615, imputation 011-71-6281-2696-114 du budget départemental 2015.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



Eric STRAUMANN